

MARCHE SIMPLIFIE DE FOURNITURES ET DE SERVICES COURANTS N°2014-1

Chapitre I. IDENTIFIANTS

A- LA COLLECTIVITE

Pouvoir adjudicateur : **Sébastien DUVAL-ROCHER**
Proviseur du Lycée Louis Liard
15, rue St Jean
14700 FALAISE

Comptable assignataire des paiements : Agent Comptable du **Lycée Louis LIARD**

B - MARCHE

Objet du marché : **ACHAT DE FOURNITURES DE BUREAU, D'ENVELOPPES ET DE PAPIER DE REPROGRAPHIE.**
Ces achats sont présentés en 2 lots distincts.

Date de dépôt de l'offre

Lundi 09 DECEMBRE 2013

Durée du marché

DU 1^{er} JANVIER 2014 au 31 DECEMBRE 2015

Procédure de consultation :

Marché passé selon une procédure adaptée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Le présent document fait référence au Cahier des Clauses Administratives Générales Fournitures Courantes et Services (C.C.A.G.-F.C.S.)

Le présent document comporte 8 pages numérotées de 1 à 7

Chapitre II. MODE DE PASSATION DU MARCHÉ

Procédure à l'issue de laquelle le présent marché est passé et références dans le Code des Marchés Publics (décret n° 2008-1356 du 19 décembre 2008 CMP) :

Procédure adaptée conformément à l'article 28 du Code des Marchés Publics compte tenu de l'estimation du coût d'acquisition (inférieur à 90 000 € H.T.)

Chapitre III. REGLEMENT DE CONSULTATION

A. Date et heure limites de dépôt des offres :

Le Lundi 09 décembre 2013 à 9h00.

B. Modalités d'envoi

Par voie postale ou remis contre un récépissé.

C. Adresses de réception

Les offres devront parvenir à l'adresse suivante :

15, rue Saint Jean 14700 FALAISE

D. Critères de choix avec leur ordre de priorité

Note sur 20

	Pondération
1. Le Prix (50%)	10
2. La qualité des fournitures (40%)	8
3. Le délai de livraison (10%)	2

E. Coordonnées pour les demandes de renseignements :

Mme RUFFAULT, Secrétaire d'intendance Tél. : 02 31 41 67 00

Mél: eva.ru1ffault @ac-caen.fr

F. Variantes

Les variantes sont acceptées.

Chapitre IV. DISPOSITIONS DU MARCHÉ

Article 1 : Objet de la consultation

Le présent marché a pour objet : L'achat de fournitures de bureau, d'enveloppes et de papier de reprographie.

Article 2 : Allotissement

Le présent marché comporte 2 lots distincts : (voir le descriptif des fournitures en annexe)

- Lot N°1 : PETITES FOURNITURES DE BUREAU : Des échantillons de marqueurs et de stylos sont indispensables, étant donné le grand choix possible.
- Lot N°2 : ENVELOPPES/RAMETTES DE PAPIER

Marché par bons de commandes, en plusieurs livraisons.

Article 3 : Détail des prestations et des prix

Les candidats devront respecter les spécifications indiquées dans l'annexe (fichiers joints) (formats, désignations), et indiquer les conditionnements non conformes.

Les entreprises devront joindre à leur offre un devis détaillé.

Article 4 : Exécution du marché

Le présent marché est régi par le Cahier des clauses administratives générales : fournitures courantes et services (Décret N° 77-699 du 27 mai 1977 modifié).

Qualité

Le matériel devra répondre à toutes les normes en vigueur.

Le soumissionnaire indiquera dans son offre la marque des articles proposés.

Livraison :

Le candidat devra fournir un délai de livraison, le délai souhaitable étant d'une semaine.

Les frais de livraison sont à la charge du titulaire (franco de port et d'emballage), aucune tarification de frais de facturation ne sera recevable.

Les livraisons seront faites impérativement en 2 fois, à la demande du client.

Seules les livraisons faites en présence du personnel responsable du lycée sont considérées comme effectivement réalisées.

Horaires de livraison : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Article 5 : Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels ci-dessous énumérés par ordre décroissant d'importance :

- Le présent document valant Acte d'Engagement et Cahier des Clauses Particulières
- Un devis détaillé (article 3 du présent document)

Article 6 : Prix et rythme des paiements

Nature des prix

Les prix sont unitaires.

Forme des prix

Les prix sont fermes.

Mode de règlement

Le mode de règlement proposé par la collectivité est le virement au compte indiqué à la page 2.

Le délai global de paiement est fixé à 30 jours, sous réserve qu'aucune anomalie ne soit relevée lors de la vérification, et le défaut de paiement dans les délais prévus fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du titulaire ou du sous-traitant payé directement.

Conformément au Décret N° 2002-232 du 21 Février 2002, le taux des intérêts moratoires est celui de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires ont commencé à courir, augmenté de deux points.

Article 7 : Pénalités de retard

Lorsque le délai contractuel d'exécution est dépassé par le fait du titulaire, celui-ci encourt, par jour de retard et sans mise en demeure préalable, des pénalités calculées au moyen de la formule figurant à l'article au CCAG FCS.

Article 8 : Conditions de résiliation

La personne publique pourra procéder à la résiliation du marché en cas d'inexactitude des renseignements prévus à l'article 47 du Code des Marchés Publics ainsi que dans les conditions prévues aux articles 93 et 98 du Code des marchés Publics.

Chapitre V. DECLARATION DU TITULAIRE OU DU CANDIDAT

Le candidat affirme sous peine de résiliation de plein droit de son marché, ou de sa mise en régie, à ses torts exclusifs ou de ceux de la société qu'il représente, qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 44 du Code des Marchés Publics

Le candidat atteste sur l'honneur :

- que le travail sera réalisé par des salariés recrutés régulièrement au regard du Code du Travail.
- qu'il est en règle au regard de la législation sur les travailleurs handicapés (article 43 du CMP)
- qu'il a satisfait à ses obligations fiscales ou sociales.

Les attestations ou certificats des organismes sociaux et fiscaux devront être remis au plus tard dans un délai de dix jours. Si le candidat ne peut produire ces documents dans le délai imparti, l'offre est rejetée et la candidature éliminée.

Chapitre VI. ENGAGEMENT DU CANDIDAT

Je soussigné (nom, prénom) :

Agissant au nom et pour le compte de:
(Intitulé complet et forme juridique de la société)

Domicilié :

n° de téléphone :

E-mail :

Ayant son siège social à :
(Adresse complète et n° de téléphone)

Immatriculation à l'INSEE :

- n° d'identité d'entreprise (SIREN 9 chiffres) :
- code d'activité économique principale (APE) :
- numéro d'inscription au registre du commerce:

- Après avoir pris connaissance du présent document, **que je déclare accepter sans modifications ni réserves.**

1°) **M'engage**, conformément aux stipulations du présent document, à exécuter les prestations demandées, objet du marché, dans les conditions indiquées ci-dessus.

Prix TTC lot N°1 :

Prix TTC lot N°2 :

Mon offre m'engage pour la durée de la validité fixée à une année (du 01/01/2014 au 31/12/2015).

2°) **Affirme** sous peine de résiliation de plein droit du marché, ou de sa mise en régie, à mes torts exclusifs, ou aux torts exclusifs de la société pour laquelle j'interviens, que je ne tombe pas ou que ladite société ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 modifié de la loi n° 52-401 du 14 avril 1952.

3°) **Demande** que l'administration règle les sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Bénéficiaire :

Etablissement tenant le compte du bénéficiaire :

Code établissement :

Code guichet :

Numéro du compte :

Clé R.I.B. :

JOINDRE UN RIB

A _____, **le**

Le candidat, Nom :

Signature (précédée de la mention " Lu et approuvé ") et **cachet de la société**

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement (voir annexe financière) :

à :

le :

le Pouvoir Adjudicateur
Le Proviseur

Notification du marché :

La notification transforme le projet de marché en marché et le candidat en titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, la date d'effet du marché est la date portée sur l'avis de réception postal. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous :

RECU A TITRE DE NOTIFICATION,

UNE COPIE CERTIFIEE CONFORME DU PRESENT MARCHE.

A _____, le

Le Titulaire

Avertissement :

Le présent document a pour objet de servir de support unique pour la passation du marché dont l'objet est indiqué au Chapitre I.

Il contient à la fois :

- *les mentions qui relèvent du règlement de la consultation (Chapitre II)*
- *le Cahier des Clauses Particulières (Chapitre III)*
- *les mentions de l'Acte d'Engagement (Chapitres, IV et V)*